

ANNEXE PEDAGOGIQUE STAGES

MONTAGNE/ HM /PISTEUR 2^{ème} année

OBJECTIFS :

Les objectifs, sont :

- De découvrir le milieu socio-professionnel du futur métier sportif de la montagne.
- D'accompagner un professionnel dans des situations d'encadrement (AMM, Guide de haute-montagne, Pisteuse-Secouriste, Moniteur d'Escalade, Moniteur de VTT, CRS ou PGHM).

EVALUATION :

1 – L'élève stagiaire devra rendre au LP un rapport de stage relié décrivant

- la motivation à choisir le stage dans ce type de structure en introduction
- la structure d'accueil
- le métier, les différentes qualifications
- les problèmes liés à la sécurité et solutions apportées
- **le déroulement précis et détaillé de chaque journée**
- l'intérêt du stage en conclusion

La rédaction de ce compte-rendu doit faire référence aux contenus des cours de la formation générale commune et des semaines montagne et doit être remis au coordonnateur de la formation le **lundi 09mars 2026**.

2 – Le tuteur du stagiaire remet une fiche d'évaluation qui tient compte des critères suivants :

- Ponctualité.
- Curiosité par rapport au milieu professionnel.
- Communication.
- Autonomie par rapport à la gestion de la sécurité.
- Capacité à se documenter.

TUTEUR :

Le tuteur est un professionnel en activité qui exerce l'une de ces professions :

- D.E. Accompagnateur en montagne (salarié ou indépendant).
- Guide ou aspirant-guide de haute montagne (bureau ou indépendant).
- D.E. d'Escalade (salarié ou indépendant).
- D.E. VTT
- CRS ou PGHM
- Chef des pistes ou chef de secteur sur un domaine skiable.

Le tuteur décide du degré de participation du stagiaire dans les activités (simple observation ou aide).

La coordonnatrice Montagne

Le Proviseur

C. COURTEVILLED. CHAMPION